

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**DEVIENS ACTEUR DE TA VILLE  
ET REJOINS-NOUS EN DÉPOSANT  
VITE TA CANDIDATURE A LA MAIRIE !**

## COMMENT ÊTRE CONSEILLER(E) ?

- ◆ Habiter la commune de Niherne
- ◆ En parler avec tes parents pour être sûr qu'ils sont d'accord et fournir une autorisation parentale
- ◆ Avoir entre 9 et 16 ans
- ◆ Dépose ta candidature à la mairie au plus tard le 18 Septembre



## LE CMJ C'EST QUOI ?

- ◆ C'est le conseil municipal des enfants
- ◆ Il est composé de jeunes, entre 9 et 16 ans, de la commune de Niherne
- ◆ Les conseillers municipaux enfants représentent tous les jeunes de Niherne
- ◆ Le CMJ a pour but de proposer des projets pour améliorer le quotidien des jeunes de la commune
- ◆ Initier les enfants à la citoyenneté et les sensibiliser à la démocratie



## MISSIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL ENFANT

- ◆ Je suis élu(e) pour un an
- ◆ Je collecte les idées et souhaits des jeunes de la commune
- ◆ J'assiste à des réunions régulières
- ◆ J'informe les autres enfants des décisions qui sont prises, je propose et participe à des projets



## TU ES CANDIDAT(E) ?

Dépose ta candidature à la  
Mairie de Niherne ou  
envoie là à l'adresse :

Mairie de Niherne  
1/4, Place de l'Eglise  
36250 NIHERNE

ou par mail :  
[accueil@mairiedeniherne.fr](mailto:accueil@mairiedeniherne.fr)

**AU PLUS TARD  
LE 18 SEPTEMBRE 2021**



**ÉLECTIONS**

**OCTOBRE  
2021**

